



CSA du 29 novembre 2024

Déclaration Liminaire :

Monsieur le Directeur

FO Justice vous souhaite la bienvenue en espérant que votre arrivée soit synonyme de dialogue social et d'avancées pour tous les fonctionnaires de greffe.

En juillet 2023, un protocole d'accord a été signé par 3 des 4 organisations syndicales du ministère de la justice pour l'évolution de nos statuts. Aujourd'hui, nous réclamons une mise en application rapide pour les 1^{ères} nominations des cadres greffiers à hauteur de 1200 dont l'intégration de nos collègues greffiers fonctionnels qui au 31 décembre perdent ce statut.

L'évolution de la filière administrative est une étape indispensable et nous souhaitons une ouverture de négociation dès 2025 tout comme pour le corps de directeurs de greffe qui n'a pas encore été concerné par une nouvelle évolution.

Concernant l'ordre du jour, nous vous rappelons que dans le plan de formation des greffes, **FO Justice** souhaite que la formation des nouveaux cadres greffiers soit fluide afin que tous bénéficient du même niveau de formation.

Concernant les annonces de ce nouveau gouvernement, nous ne pouvons que nous opposer, entre autres, aux 3 jours de carence suite aux arrêts maladie ainsi qu'à la baisse de la rémunération au-delà de ces trois jours.

► Pour exemple, un arrêt de 8 jours pour un greffier du 2^{ème} grade au 12^{ème} échelon conduira pour l'agent à une perte de **235 €**.

► **À en croire ce gouvernement, les fonctionnaires sont des nantis qui abusent de tout !**

Si un fonctionnaire, quel qu'il soit abuse, des contrôles peuvent effectués mais nous ne pouvons pas admettre que l'ensemble des fonctionnaires soit stigmatisé de cette manière. Il serait d'ailleurs intéressant de mettre en parallèle les nombreux jours posés sur les CET par des collègues ne trouvant pas de moment pour poser des congés en raison de leur surcharge de travail.

Doit-on comprendre que ce projet est le résultat concret des REMERCIEMENTS et SOUTIENS évoqués par le ministre de la Fonction publique ?

